

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Assemblée générale annuelle

Mardi 11 mai 2010 à 20h00

Hôtel de Ville – salle du Conseil général

Président : M. Daniel BRODT
Vice-président : M. Xavier GROBETY
Caissier : M. Philippe OBERSON
Procès-verbal : Mme Sandra BERSET

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2009
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes
4. Discussion et adoption des rapports
5. Admission – démission
6. Nominations statutaires :
 - a) du président
 - b) des membres du comité
 - c) des vérificateurs de comptes
7. Activités 2010
8. Cotisations 2011
9. Divers

M. Daniel BRODT, président, ouvre la séance à 20h00. Aucun membre de l'Autorité communale étant présent, il salue M. Blaise PEQUIGNOT, président du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, les membres honoraires MM. Albert CHRISTEN, Jean-Paul PERSOZ et Jean-Claude GUENIAT. Le président d'honneur, M. Oscar ZUMSTEG et Mme Meg GRANDJEAN étant excusés. Il salue également les membres des sociétés avec lesquels nous entretenons d'excellents contacts. La presse n'étant pas présente ce soir, le président relève tout de même l'importance qu'elle représente pour l'ASVN.

Membres du comité présents : Mmes Sandra BERSET et Anne-Marie JORAY (excusée pour le retard) et MM. Daniel BRODT, Xavier GROBETY, Philippe OBERSON, Nicolas GUINAND et Grégory AELLEN.

Membre du comité excusé : M. Thierry BULA.

Les sociétés excusées sont les suivantes :

- ? AVIVO
- ? Association Sportive et Culturelle La Poste / Swisscom NE
- ? Club de Pétanque Les Trois Couleurs
- ? Compagnie Jehanne04 unLtd
- ? Société de Musique

La liste des présences sur laquelle les représentants des différentes sociétés apposent leur signature est à disposition sur une table avant d'entrer dans la salle. Le président précise que la convocation a été faite en temps utile et que la présente assemblée peut délibérer valablement. L'ordre du jour est accepté tel quel. M. Nicolas GUINAND fonctionnera comme scrutateur.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2009

Personne n'a demandé la lecture du procès-verbal étant donné que ce dernier peut être consulté sur le site de l'ASVN, comme annoncé l'an dernier. Le procès-verbal est adopté tel quel et approuvé par l'assemblée. Le vote est unanime.

2. Rapport du président

Le président rappelle que lors de l'assemblée générale 2009 et conformément à l'article 14 des statuts, le comité ainsi que le président furent réélus pour une durée d'un an. Aujourd'hui, c'est l'occasion de remercier officiellement tous les membres du comité de leur engagement et de leur travail effectué tout au long de l'année écoulée. Il adresse un merci tout particulier au vice-président, M. Xavier GROBETY, du le travail accompli, qu'il s'agisse de la représentation de l'ASVN auprès de la Fête des vendanges ou au Parlement des jeunes, de la tente officielle ASVN à la dite FDV ou encore de la gestion administrative du Comité et du site internet.

1^{er} mars 2009

Comme pour 2008, nous avons conservé l'emplacement à l'angle Nord-Est du port, emplacement qui convient parfaitement à cette manifestation. A cette occasion, nous avons pu entendre les discours du Président du Conseil d'Etat, M. Roland DEBELY et de la Présidente de la Ville de Neuchâtel, Mme Françoise Jeanneret. Après les joutes oratoires, nous avons eu droit aux traditionnelles salves d'artillerie à l'issue desquelles la population et les Autorités se sont retrouvées sous le bâtiment du collège de la Promenade pour le verre de l'amitié et le vin chaud dont la recette se trouvera sur notre site www.asvn.ch. Le président remercie M. Grégory AELLEN de l'organisation et de la responsabilité de cette manifestation qui s'est révélée être un grand succès.

1^{er} août 2009

Aucun changement significatif n'a été opéré à l'organisation de cette fête nationale qui s'avère être une belle fête populaire. C'est Mme Brigitte BACHELARD, Directrice de la Haute école ARC qui nous a honoré de sa présence et qui a prononcé le discours officiel. Le message œcuménique a été délivré par M. l'abbé Jean-Jacques MARTIN. Les feux d'artifices ont été réalisés par la société Pyro éphémère et ils ont été grandioses. Cette année encore, nous avons pu mesurer la qualité du spectacle fourni par Pyro éphémère. Pour prendre la mesure de l'enthousiasme populaire, il n'y avait qu'à tendre l'oreille pour entendre la population s'émerveiller du spectacle. Le président remercie M. Thierry BULA et toute son équipe ainsi que M. Nicolas GUINAND, tous deux responsables de la manifestation.

Accueil de M. Didier BURKHALTER Conseiller Fédéral

L'association a été sollicitée pour aider la Ville de Neuchâtel qui organisait, conjointement avec l'Etat, la réception de M. Didier BURKHALTER Conseiller fédéral nouvellement élu. Cet événement a nécessité une mobilisation sans précédent du Comité

et le président remercie tous les membres de leur réactivité et de leur engagement. Cela a permis une manifestation dont la réussite a fait des éloges. Il remercie également les sociétés et les membres de celles-ci qui se sont mobilisés sans compter pour que l'accueil de notre Conseiller fédéral soit digne et mémorable.

Le président précise que grâce à l'engagement de toutes et tous, vous contribuez dans ces moments intenses à la bonne réputation de l'Association, ce qui est évidemment primordial aux yeux du Comité.

Fête des vendanges 2009

Depuis quelques années maintenant, l'ASVN peut compter sur M. Xavier GROBETY et sa garde rapprochée pour la tenue de la tente ASVN à la fête des vendanges. Le succès rencontré dans la tente ASVN nous encourage à poursuivre dans cette voie pour les années futures. En effet, jamais nous avons vu autant de monde et l'ambiance y était mémorable. Nous avons également pu saluer la présence de M. D. BURKHALTER qui a tenu à nous témoigner son amitié et sa reconnaissance. Nous en sommes honorés.

La parole est donnée à M. Xavier GROBETY qui remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête et confirme que l'exercice 2009 fût un grand succès.

Divers

Le 26 novembre 2009, nous avons organisé la visite du Musée d'ethnologue qui fut un franc succès.

Nous avons été interpellés par différentes sociétés pour régler certaines questions avec la Ville et ses services notamment :

- ❖ La lettre de la Gym de Serrières s'agissant des places de parc payantes au Nid du Crô et, malgré les solutions alternatives que nous avons proposées, la Ville est restée insensible à nos préoccupations.

Nous tenons à jour le site Internet www.asvn.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement dans la mesure où il comporte non seulement la liste des sociétés affiliées, mais également l'agenda des principales manifestations ou activités. Merci à nouveau à M. Xavier GROBETY qui s'illustre aussi dans ce domaine.

Par ailleurs, nous avons collaboré avec différentes institutions qui nous ont sollicités, telles que le Parlement des jeunes, l'NCV et bien d'autre encore.

Nous relevons enfin, qu'en 2011 nous fêterons le millième anniversaire de la Ville et que nous avons eu un contact avec M. Millénaire Christophe VALLEY. Nous sommes dans l'impossibilité de définir précisément ce qui est attendu de l'ASVN et de ses membres, mais nous devons compter sur des activités complémentaires notamment à l'occasion du 1^{er} août, date clé dans les festivités.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Les comptes sont publiés par le caissier M. Philippe OBERSON. Le compte de pertes et profits de l'exercice 2009 est bouclé avec un bénéfice de CHF 1'785.75 qui est viré au capital. Ce dernier s'élève au 31 décembre 2009 à CHF 90'842.10. Le fonds de réserve étant de CHF 6'280.-.

Les sociétés vérificatrices des comptes, le Judo Club de Cortailod et les Amis des Caves de la Ville de Neuchâtel, nous présentent leur rapport lu par M. Yann GAUD. Ils

remercient le caissier de la tenue avec soins et de l'exactitude de la comptabilité. Ils remercient également les membres du comité de l'excellent travail accompli durant l'année écoulée.

4. Discussion et adoption des rapports

Le rapport du président et les comptes au 31 décembre 2009 sont acceptés par vote de l'assemblée. Décharge est donnée au comité pour sa gestion durant l'année 2009.

5. Admissions – démissions

Société dissolue	:	aucune
Société ayant démissionné	:	Centre international de plongée
Sociétés radiée	:	aucune
Nouvelles sociétés	:	Association du stand des Perce-Neige

Personne n'est présent pour présenter l'association du stand des Perce-Neige. Le comité propose l'admission de celle-ci par vote de l'assemblée. Le vote est unanime.

6. Nominations statutaires

Le président présente le comité et les vérificateurs des comptes et propose de les réélire pour une année.

- ❖ M. Daniel BRODT, président.
- ❖ M. Xavier GROBETY, vice-président et responsable de la tente ASVN à la Fête des Vendanges.
- ❖ M. Philippe OBERSON, trésorier.
- ❖ Mme Anne-Marie JORAY, secrétaire.
- ❖ Mme Sandra BERSET, secrétaire aux procès-verbaux.
- ❖ M. Grégory AELLEN, responsable de la manifestation du 1^{er} mars.
- ❖ M. Nicolas GUINAND, responsable de la coordination des autres manifestations et coresponsable de la manifestation du 1^{er} août.
- ❖ M. Thierry BULA, coresponsable de la manifestation du 1^{er} août.

Les vérificateurs des comptes : l'association des Amis des caves de la Ville de Neuchâtel et le Showband les Armourins. Le suppléant, GFCN – Groupement des Clubs de Football Corporatif de Neuchâtel et environs.

Le vote par l'assemblée est unanime.

7. Activité 2010

Il y a les 150 ans de la Musique Militaire de Neuchâtel, née des pompiers, et les 20 ans de l'association musicale de Neuchâtel - Saint-Blaise. Une première phase a eu lieu en avril

déjà et la deuxième aura lieu les 11 et 12 juin 2010 aux patinoires du Littoral. Un programme est à disposition à la sortie. Tous les bénévoles sont les bienvenus et sont priés de s'annoncer auprès de M. Sébastien CHETELAT, la Russie 7, 2525 Le Landeron au 032-753.47.29.

L'ASVN fête ses 90 ans. Un clin d'œil au président d'honneur M. Oscar ZUMSTEG qui en a conduit la présidence pendant plus d'un tiers de l'existence de l'ASVN.

1^{er} août 2010, la manifestation se fera au même endroit selon les mêmes dispositions. L'orateur officiel sera M. Pierre HIRSCHI.

24, 25 et 26 septembre 2010 Fête des Vendanges

25 novembre 2010 visite d'un musée.

8. Cotisations 2011

Le président rappelle que la cotisation annuelle est restée la même depuis 1972 et propose une fois de plus de ne pas la changer. Celle-ci s'élève à CHF 30.-. L'acceptation à main levée est unanime.

9. Divers

Les Amis des caves de la Ville de Neuchâtel organisent une fête à la rue des Moulins le 2 juin 2010.

M. Edouardo MARTIN reprend la direction du corso fleuri lors de la Fête des Vendanges. Il informe que s'il y a une ou des sociétés qui fêtent leur anniversaire et qu'elles désirent participer au cortège, elles sont priées de s'annoncer auprès de lui.

Pour terminer M. Blaise PEQUIGNOT, président du Conseil général de la Ville de Neuchâtel prend la parole. Il présente les salutations des Autorités communales absentes et remercie l'ASVN de son engagement. Pour avoir effectué du bénévolat auprès de différentes sociétés, il sait ce que toutes les heures de travail représentent et il remercie le comité de son dévouement.

Il assure également qu'il transmettra aux Autorités communales l'incident relaté à propos du parking du Nid du Crô.

Il précise aussi que le millénaire sera une manifestation phare pour la Ville. Ce sera une fête populaire et les détails seront révélés au fur et à mesure de l'avancement de l'événement.

M. Blaise PEQUIGNOT précise que le vin d'honneur qui suit l'assemblée est offert par le Conseil communal, que nous remercions vivement.

M. Daniel BRODT clôture l'assemblée à 20h40.